



Droit a la sécurité social

Par **jonathan02000**, le **29/09/2010** à **18:36**

Bonjour

Je me permets de vous écrire afin de vous poser une question de droit sur la sécurité sociale les droits qui en ressorts.

Mon mari est sous bracelet électronique depuis 5 mois il était en prison depuis le mois de septembre 2009.

il n'a plus de couverture sociale depuis car la sécurité sociale sociale se refuse de le prendre en charge il dise qu il est sous bracelet électronique et qu il na pas de droit.

Peut t on le laisser souffrir alors que son médecin a décelé des souci de santé dentaires et qu il doit se faire opérer d'urgence.

Pouvez vous me dire ce qu il peut faire on ne peut pas laisser ca la et laisser souffrir une personne car il est sous bracelet électronique et quels sont ces droits exactement maintenant.

Merci par avance et Cordialement.